

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, mercredi 27 novembre 2024

N° de résolution  
ou annotation

**Séance ordinaire** du Conseil de la MRC de L'Île-d'Orléans, tenue le mercredi 27 novembre 2024, à 20h, à la salle municipale de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, endroit où siège le Conseil de la MRC, sous la présidence de Mme Lina Labbé, préfète, à laquelle les maires suivants sont présents et forment quorum : MM. Jean-Pierre Turcotte, Jean Lapointe, Yves Coulombe, Sylvain Bergeron et M. Jean Côté.

Mme Chantale Cormier, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à la séance.

Mme Lina Labbé, préfète, souhaite la bienvenue à tous, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 20 heures.

### 2• Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Labbé procède à la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

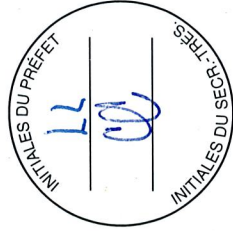
1. Mot de bienvenue de Mme la préfète
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 6 novembre 2024
4. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 6 novembre 2024
5. Budget 2025 - Adoption
6. Fonds Région et Ruralité, volet 2 – Priorités annuelles 2025 - Adoption
7. Politique de vente de publicités
8. Entente de visibilité entre la MRC et les entreprises
9. Analyse et révision de la structure salariale des employés de la MRC – Octroi d'honoraires supplémentaires
10. Technicienne en prévention incendie
11. Transport collectif – Droits d'entrée pour 2025
12. Comité d'experts en développement économique – Nomination d'un représentant - Municipalité la plus peuleuse de la MRC
13. Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil en 2025
14. Horaire du bureau pendant la période des Fêtes
15. Correspondance
16. Varia
17. Période de questions
18. Levée de la réunion

### Résolution 2024-11-147

**Sur proposition** de M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour à la suite :

- Du retrait du point 8. Entente de visibilité entre la MRC et les entreprises ;
- De l'ajout du point 16.1 Inspecteur en bâtiment et environnement – Embauche ;

Le point 16. Varia demeurant ouvert par ailleurs.



## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

### 3• Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 6 novembre 2024

N° de résolution  
ou annotation

#### Résolution 2024-11-148

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 6 novembre 2024, tel que déposé.

### 4• Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 6 novembre 2024

Il n'y a pas de suivi au procès-verbal.

### 5. Budget 2025 - Adoption

Le Conseil de la MRC s'est rencontré les 13, 20 et 26 novembre 2024 afin de travailler sur le budget.

#### Résolution 2024-11-149

Sur proposition de M. Jean Côté, il est résolu à l'unanimité d'adopter le budget 2025 pour la MRC de L'Île-d'Orléans tel que présenté.

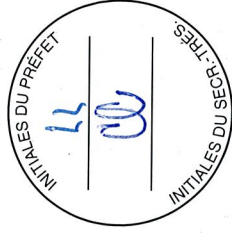
#### REVENUS POUR L'ANNEE 2025

Quote-part - Fonctionnement	1 165 292 \$
Quote-part – PGMR	983 289
Fonds Régions et Ruralité (FRR)	600 334
FRR volet 3 signature	200 000
Partage des ressources naturelles	64 160
AEQ – Développement économique	96 225
AEQ – Développement touristique	65 000
AEQ - Projets admissibles	73 149
SIQ (loyer poste police)	92 000
Redevances PGMR	412 182
Intérêts - banque et placements	5 000
Évaluation municipale – Revenus municipalités	335 900
Incendie – Entente inter municipale incluant la formation des pompiers	201 126
Journal Autour de l'Île – Revenus municipalités	57 944
MCC – Programme d'aide à la restauration	189 663
MCC – Entente développement culturel	40 000
PNAAT – Intégration OGAT schéma	69 306
ATCL – Conseillère et projets	134 527
TQ – Transport adapté	235 000
Subventions SHQ (PAD)	25 000
Opportunités publicitaires	110 000
Québec région gourmande	60 000
Petits Ambassadeurs	50 000
MCC – Remboursement prêt	56 695
SPA	<u>18 281</u>

**Grand total - Revenus** **5 340 073 \$**

#### DEPENSES POUR L'ANNEE 2025

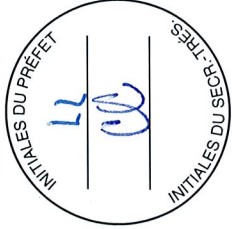
Salaires	1 058 457 \$
Cotisations de l'employeur	203 000
Frais déplacements employés	13 826
Téléphone et accueil touristique	6 452



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'île d'Orléans

Internet et accueil touristique	4 930
Frais comptables (vérification)	38 032
Frais légaux	15 000
Rémunération des maires et préfet	60 051
Cotisations de l'employeur et CARRA – Élus	11 066
Déplacements des Maires	3 161
Formation, congrès Élus	17 000
Formation, colloques urbanisme	7 000
Activités culturelles	5 619
Loyers	40 017
Ménage bureaux	3 500
Assurances feu resp civile et hameçonnage	13 993
Quote-part FQM	12 125
Électricité - Accueil touristique	3 641
Entretien du terrain – Accueil touristique	5 570
Entretien, alarme, taxes mun., divers	7 000
Déneigement – Accueil touristique	4 495
Guide touristique – Conception et impression	44 304
Carte multifonction	8 667
Adhésions DQC	11 026
FRR volet 3 - Signature	240 000
Entente développement culturel	80 000
Programme d'aide restauration	300 000
AEQ – Développement économique	96 225
AEQ – Développement touristique	65 000
AEQ - Projets admissibles	73 149
Ententes sectorielles régionales	43 518
Assistance technique (administration)	5 740
Assistance technique (urbanisme)	10 431
Fournitures bureau et frais de poste	5 800
Équipement bureau, entre, infor., serv gérés	28 125
Photocopieur (locations) et photocopies	6 390
Fonds contingence	7 000
Frais bancaires et Visa (tourisme)	6 000
Enlèvement & transport des ordures	334 012
Col. Et compostage (AP) feuilles	96 527
Collecte et traitement des encombrants	102 934
Contrat d'incinération/biométhanisation	325 000
Collecte sélective	259 082
Sacs résidus alimentaires	36 070
Location, transport des conteneurs recyc.	57 500
Gestion des écocentres	71 250
Centre de tri	35 000
Bacs, dépôt mun, méga, compt.	12 900
Comp, pubs, pro. hygiène, poste, calend.	8 624
PGMR – Chargé de projet	55 072
PGMR – Forma., dépla., cell, formation	1 500
Évaluation municipale	335 900
Site Web Altus	12 976
Journal Autour de l'île	57 944
TQ – Transport adapté	235 000
SHQ (PAD)	25 000
Soutien au développement rural	36 500
Soutien aux municipalités locales	26 415
Economie sociale	25 000
MCC – Remboursement prêt	56 695
SPA	18 281
Québec région gourmande	60 000
Petits Ambassadeurs	50 000
ATCL – Conseillère et projets	134 527
<b>Sous total</b>	<b>5 035 019 \$</b>



## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

### Sécurité publique (police & incendie)

Ass. Incendie & responsabilité	10 000 \$
Enlèvement neige	6 000
Entretien, plomberie, électr. électrogène	4 113
Entretien réparation – Bâtiment	10 000
Contrat alarme incendie	935
Entretien ménager	17 567
Entretien terrain, fleurs etc.	4 385
Électricité	13 000
Taxes municipales	4 398

N° de résolution  
ou annotation

### Protection incendie

Coordonnateur (contrat)et secu. civile	22 455
Réseau communication CdB – IO	5 233
Sécurité civile – Comité d'urgence	5 842
Incendie – Entente inter municipale incluant la formation des pompiers	<u>201 126</u>

### Sous total

**305 054 \$**

### Grand Total - Dépenses budgétées

**5 340 073 \$**

### 6. Fonds Région et Ruralité, volet 2 – Priorités annuelles 2025 - Adoption

La préfète mentionne que les Priorités annuelles du Fonds Région et Ruralité (FRR) 2025 ont été discutées lors de la rencontre de travail sur le budget les 13, 20 et 26 novembre derniers.

#### Résolution 2024-11-150

**Sur proposition** de M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter les priorités annuelles du Fonds Région et Ruralité (FRR) 2025, tel que déposées.

### 7. Politique de vente de publicités

#### Résolution 2024-11-151

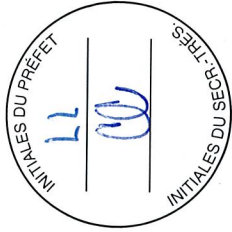
**Considérant qu'**un des objectifs de la stratégie territoriale de la MRC est de positionner l'île d'Orléans comme une destination touristique de choix ;

**Considérant que** le Conseil juge important de céder de l'espace média pour des fins de publicité et de promotion touristiques et ce, sur ses différentes plateformes ;

**Considérant qu'**il y a lieu de préciser les attentes du Conseil pour la vente d'espaces médias sur l'une ou l'autre des plateformes de la MRC et ce, dans le respect du cadre légal qui la régit ;

**Considérant qu'**un Projet de Politique de visibilité déterminant les conditions relatives à toute vente d'espaces de visibilité a été proposé au Conseil ;

**En conséquence**, il est **proposé** par M. Jean Lapointe et **résolu à l'unanimité que** le Conseil :



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

- Adopte la Politique de visibilité ainsi que ses deux documents joints tel que déposés ;
- Autorise la préfète et la direction générale de la MRC à signer toute *Entente Conditions – Espaces de visibilité* à intervenir entre la MRC et l'acquéreur désirant procéder à l'achat d'un espace de visibilité, aux conditions prévues à ladite Entente.

### 8. Entente de visibilité entre la MRC et les entreprises

Ce sujet est retiré puisqu'il a déjà été traité au point 7.

### 9. Analyse et révision de la structure salariale des employés de la MRC – Octroi d'honoraires supplémentaires

#### Résolution 2024-11-152

**Considérant** la résolution 2024-05-62 adoptée par le Conseil, laquelle mandait le Service en ressources humaines et relations du travail de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour la révision de la structure salariale par classe à la MRC, moyennant des honoraires maximaux de 10 000 \$ plus les taxes applicables, à même les surplus cumulés du Fond Région et Ruralité (FRR) de la MRC ;

**Considérant que** l'ensemble des travaux inhérents à ladite révision ont nécessité l'ajout d'heures supplémentaires de travail de la part de la FQM ;

**Sur proposition** de M. Jean Côté, il est **résolu à l'unanimité** d'augmenter les honoraires maximaux de 2 500 \$ plus les taxes applicables, à même les surplus cumulés du Fond Région et Ruralité (FRR) de la MRC.

### 10. Technicienne en prévention incendie

#### Résolution 2024-11-153

**Considérant que** le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé de la MRC prévoit l'évaluation des risques de son territoire ;

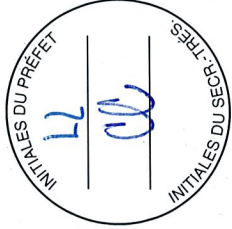
**Considérant qu'**une technicienne en prévention incendie offre ses services à la MRC depuis 2020, d'abord à temps partiel et depuis deux ans, à temps complet ;

**Sur proposition** de M. Jean Lapointe, il est **résolu à l'unanimité** d'accorder à Mme Vicky Bélanger le statut d'employé permanent à titre de technicienne en prévention incendie, selon les conditions prévues à l'intérieur de la Politique de travail des employés.

### 11. Transport collectif – Droits d'entrée pour 2025

#### Résolution 2024-11-154

**Considérant que** les municipalités de l'Île d'Orléans et la Municipalité régionale de comté (MRC) de L'Île-d'Orléans ont



## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'île d'Orléans

adopté une résolution identifiant Développement Côte-de-Beaupré (CLD) comme délégué en matière de transport collectif et adapté ;

**Considérant que** Développement Côte-de-Beaupré organise, sous la dénomination sociale de PLUmobile - Organisateur de déplacements, le transport collectif et adapté ;

**Considérant que** Développement-Côte-de-Beaupré offre les services de transport adapté et de transport collectif régional par l'entremise de PLUmobile depuis 2011 et que la MRC appuie financièrement PLUmobile - Organisateur de déplacements ;

**Considérant qu'**il y aurait lieu de réviser la tarification à la suite de la diminution de l'utilisation du transport collectif à l'île d'Orléans depuis la pandémie de Covid-19, pour stimuler son utilisation, notamment par les résidents ;

**Considérant que** la suspension de l'application de la tarification du transport collectif sur la Côte-de-Beaupré, à l'île d'Orléans et à Boischatel en 2024 a permis d'accroître l'achalandage de manière significative ;

**Considérant que** la contribution des usagers sera compensée par une contribution supplémentaire de 22 000 \$, à même les surplus cumulés du Fonds région et ruralité-volet 2, en plus de celle de 28 000 \$ déjà budgétée via les Priorités annuelles du FRR-volet 2 ;

**Sur proposition de** M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** que la MRC de L'île-d'Orléans suspende l'application de la tarification du transport collectif pour l'année civile 2025.

### 12. Comité d'experts en développement économique - Nomination d'un représentant - Municipalité la plus peuplée de la MRC

#### Résolution 2024-11-155

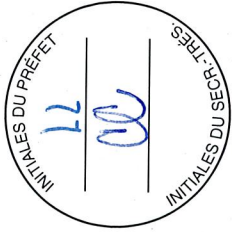
**Considérant qu'**il y a lieu de nommer un nouveau représentant pour la municipalité la plus peuplée au sein du Comité d'experts en développement économique de la MRC ;

**Considérant** l'expérience entrepreneuriale et l'intérêt de Mme Élyse Tremblay, co-proprétaire de Minimaliste, à faire partie dudit Comité ;

Sur **proposition** de M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** de nommer Mme Élyse Tremblay à titre de représentante de la municipalité la plus peuplée au sein du Comité d'experts en développement économique (comité adviseur) de la MRC.

### 13. Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil en 2025

#### Résolution 2024-11-156



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Sur **proposition** de M. Jean Côté, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le calendrier des séances ordinaires du Conseil en 2025, tel que modifié, étant convenu que celui-ci sera publié sur le site Web de la MRC et aux endroits habituels de diffusion (babillards à la MRC et près des boîtes postales).

### 14. Horaire du bureau pendant la période des Fêtes

#### Résolution 2024-11-157

Sur **proposition** de M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** que les bureaux de la MRC soient fermés du 24 décembre 2024 au 2 janvier 2025 inclusivement.

### 15. Correspondance

Il n'y a pas de correspondance.

### 16. Varia

#### 16.1 Inspecteur en bâtiment et environnement – Embauche

À la suite de l'offre d'emploi pour un poste d'inspecteur en bâtiment et environnement, deux (2) candidats ont été rencontrés. Le comité de sélection, formé de l'adjointe à la direction générale, Mme Marie-Maude Chevrier ainsi que M. Pascal Ouellet, aménagiste à la MRC, recommande la candidature de M. Gabriel Pagé au titre d'inspecteur en bâtiment et en environnement.

#### Résolution 2024-11-158

Sur **proposition** de M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** de procéder à l'embauche de M. Gabriel Pagé pour le poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement, aux conditions prévues à l'intérieur de la Politique de travail des employés.

### 17. Période de questions

Elle débute à 20h06 et se termine à 20h16.

### 18. Levée de la réunion

#### Résolution 2024-11-159

Sur **proposition** de M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** de lever la réunion à 20h17.

**Prochaine séance ordinaire du Conseil des maires : mercredi 11 décembre 2024 à 20h à la salle du Conseil à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans.**



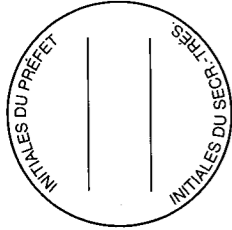
Chantale Cormier

Directrice générale-Greffière-trésorière



Lina Labbé

Préfète



**Procès-verbal de la Municipalité Régionale  
de Comté de l'Île d'Orléans**

N° de résolution  
ou annotation

*[This section of the page is crossed out with a large diagonal line.]*